

**Administration Communale
de Hesperange**

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/14 du 4 avril 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/14-1.19	Howald, route de Thionville – déménagement le 19.04.2025

Le texte de ladite délibération est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 16 avril 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

